

## BAREME DES HONORAIRES DE NEGOCIATION (TTC)

Applicable à compter du 31 août 2022

### VENTE

#### TRADITIONNEL ANCIEN

#### Honoraires de négociation à la charge de L'ACQUEREUR

Sauf dispositions contraires au mandat

Jusque 150 000€	5,00 % TTC + 2 000,00 € avec un minimum de 7 000 € TTC
Au-delà de 150 000€	5,00 % TTC

### LOCATION

#### Location Habitation

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Organisation des visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail	10,00 €/m <sup>2</sup>	10,00 €/m <sup>2</sup>
Etat des lieux d'entrée	3,00 €/m <sup>2</sup>	3,00 €/m <sup>2</sup>
Frais de négociation et d'entremise	2,00 €/m <sup>2</sup>	<del>                    </del>

#### Location Garage (Honoraires forfaitaires)

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Organisation des visites, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée	120,00 €	120,00 €

#### Location Avenant au bail (Honoraires forfaitaires)

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Organisation des visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail	300,00 €	300,00 €

### GESTION

Service « Initial »	7,20 % TTC
Service « Confort »	8,40 % TTC
Service « Privilège »	9,60 % TTC
Assurance Loyer Impayé (sur étude de dossier)	3,00 % TTC

Dans le cas d'une délégation de mandat reçu par notre agence Century 21 Apolite, les honoraires appliqués sont ceux de l'agence titulaire du mandat. Tous nos prix affichés incluent les honoraires d'agence.

Le taux de TVA actuellement en vigueur est de 20,00%.